

Compte rendu de la réunion de commission du 08 septembre 2023

Présents : BILLET JP - GAILLARD JC - HATTET JP. – LUGUERNE Y. – RAYNAL S. – ROIDE G.

Excusé : CAUTY JC

Absent :

Points traités selon l'ordre du jour : [la durée de la vision a été raccourcie suite à problèmes de connexion](#)

Examen des règlements français en vigueur à ce jour :

Règlements spécifiques français s'ajoutant à ceux de Naviga : classe «NS» = 7, classe «C» = 0

Liste pour la classe «NS» : EX – MOUSSAILLON – F8 – VAP50 – MicroVAP – MiniMicro Modèles - BGT

Décisions de gestion des règlements prises par la ComTech «NS – C» : _

Pour = 6/6

- les [règlements sans utilisation ni rencontre](#) depuis plusieurs années, [sont retirés des listes officielles](#)

ces règlements seront supprimés du site FFMN et autres listes

JPH

ils seront archivés avec les documents de la ComTech NS-C afin d'être disponibles pour consultation

JPH

ne feront l'objet d'aucune rencontre officielle FFMN sans consultation préalable de la ComTech NS

- les [règlements encore pratiqués](#) par une ou des régions [restent en vigueur](#)

Il est proposé aux régions intéressées par ces règlements de prendre en charge leur gestion par délégation de la ComTech NS

toute évolution de ces règlements sera soumise à l'accord de la ComTech NS

Règlements maintenus :

«EX» = ligne droite, délégation proposée à l'**OD Grand Ouest**

«Mini – Micro - Modèle» = maquettes navigantes de très petites dimensions, délégation proposée à l'**OD ?**

NB = des modèles de ce type naviguent en F4A et F2A (Naviga) lors des chpts de France

Règlements supprimés :

«MOUSSAILLON» : les juniors naviguent déjà avec les séniors, profitant ainsi de leurs expériences (= CF 2022 & 2023)
les juniors bénéficient d'un classement séparé avec récompenses, ainsi que d'une possible assistance par un juge ou un modéliste expérimenté lors de leurs premiers parcours.

«VAP 50 » et « Micro VAP : mini et micro modèles à vapeur

«BGT» : bateaux de tradition qui entrent dans la catégorie NAVIGA F-NSS proposant 4 sous catégories

« F8 » : **Objet Flottant Non Identifiés** qui entrent dans les catégories NAVIGA F6 & F7

NB : à ne pas confondre avec l'ancienne classe NAVIGA F8 des sous marins, désormais regroupés dans la classe F2-S

TROPHÉES de France NS : évolution

Pour = 6/6

La ComTech constate (avec plaisir...) que des modèles (tels : F-DS, F4B, F4C,) concourent en régional lors de manches des Trophées de France F2 A-B-C ou F4A, avec succès pour certains.

Leurs résultats sont inscrits dans les trophées F2A-B-C ou F4A sans bénéficier de l'ajout de leur résultat du championnat de France annuel, étant ainsi pénalisés par rapport aux autres concurrents alors qu'ils font l'effort de participer aux activités des différents OD.

La ComTech «NS» approuve l'intégration des résultats des C.F. pour ces modèles participant aux rencontres régionales, ne retenant pour résultat que la **note de présentation du modèle et/ou la note de navigation**, à l'exclusion de tout autre note spécifique à leur classe de référence.

Ex : un modèle ayant pour classe de référence F-DS (propulsion à vapeur) sera noté sur la qualité de la maquette (= < 100 points) et/ou la note de parcours (= < 100 points), à l'exclusion des autres notes complémentaires (ex : notes de la machinerie pour un modèle à vapeur)

NAVIGA échanges

Suite à la dernière communication de W. GEENS du 24/08 concernant la prochaine A.G. Naviga, nous proposons de rédiger quelques lignes «constructives» au titre de la ComTech NS-C France pour la prochaine AG Naviga

A transmettre à M Hainneville, correspondant FFMN - NAVIGA

JPH